

1^{ère} réunion du groupe de travail 1 : "Mobiliser plus et durablement la forêt"

19/02/14 * 9h15-12h

Sommaire :

Participants	1
Personnes présentes :	1
Personnes excusées :	1
Bilan 2012-2013 :	2
Thèmes à aborder en priorité :	3
1. Desserte forestière	3
2. Mécanisation.....	3
3. Appuis aux ETF	4
4. Sortir plus de bois	4
5. Incitation (financière) du propriétaire à la mobilisation	4
6. Stocks tampons.....	5
Organisation.....	5
1. Remarques.....	5
2. Organisation des futures réunions et proposer des projets :	5
3. Date de la prochaine réunion	6
Contact.....	6

Participants

Personnes présentes :

- Patrick BECHON, URCB + CBB
- Inès DE CHASSEVAL, Agefor
- Eric DE LA ROCHERE, Arbocentre
- Aymeric DE ROMANS, Kronofrance
- Marian HANZEL, CG 37
- Jean-Christophe LETIERCE, 2B Energie
- Marion MAUDEMAIN, ALE 37 - Auditrice
- Marc NOUVEAU, ONF
- Xavier PESME, CRPF
- Didier POLANOWSKI, CFA Bellegarde + EPLEFPA du Loiret

Personnes excusées :

- Jean-Philippe ANGENAULT, CNIEFEB
- Yves BACHEVILLIER, CA41 + Gedef Loiret-Sologne + GDF 41
- Pierre-Louis CAZAUX, ADEME
- Didier DESHURAUD, Unisylva
- Philippe MONTALBOT, CPM Séchage
- Pierre MORAT, Propriétaire forestier
- Mamadou SOW, ETF



Se référer au [Powerpoint de présentation](#).

Bilan 2012-2013 :

→ *Par rapport aux diapos 8 à 10 :*

Concernant la charte de bonne conduite pour le prélèvement de la ressource, Patrick Béchon tient à rappeler que l'URCB ne s'engagera pas s'il y a des contrôles. Les exploitants sont déjà très contrôlés, une charte n'est pas une certification mais un engagement volontaire.

→ *Par rapport à la diapo 20 :*

Les 300.000€/an donnés par la région se décomposent :

- 70 % animation (dont les salaires à Arbocentre)
- 30 % pour les projets en eux-mêmes

L'objectif est mettre en œuvre une stratégie de filière.

Programme pluriannuel : Il ne faut pas déterminer précisément les projets à mener sur les 4 prochaines années.

Le but est d'avoir en priorité les projets pour 2015 avec leur durée (qui n'est plus limitée à 1 an) et les grandes orientations pour les projets des 3 années suivantes. Sachant qu'un bilan à mi-parcours sera réalisé pour éventuellement revoir les objectifs ou les projets si la conjoncture change.

Un bilan et un état des lieux de l'étude stratégique et du CAP filière 2011 sera fait par Arbocentre.

Les aides ne sont pas du tout à la hauteur des enjeux de la filière. La filière forêt bois représente à peine 2% du budget du ministère de l'agriculture et de la forêt. Alors que les emplois de la filière bois représentent environ 1/3 de ceux de l'agriculture (tous secteurs confondus) et le CA presque la moitié.

Dans d'autres régions, la filière bois est 4 à 5 fois mieux aidée financièrement qu'en région Centre.

Il faut faire apparaître l'autofinancement des professionnels et leur volonté à faire avancer la filière forêt-bois en s'investissant dans ces réunions où le budget apporté à la fin n'est jamais à la hauteur de leurs espérances.

Arbocentre rappelle que d'autres financements sont possibles et que le fait d'avoir l'aval des professionnels de la filière aide les projets à être acceptés par ces biais.

→ *Par rapport à la diapo 24 :*

L'objectif de ce calendrier est d'avoir les financements dès janvier 2015.

L'organisation proposée par le groupe 3 est adoptée par les participants du groupe 1 : voir [Organisation des futures réunions et proposer des projets](#) :

Les participants trouvent qu'il est important qu'il y ait une décision commune des 4 groupes pour établir le programme d'action présenté à la région.

Les participants rappellent qu'il est important qu'il y ait un retour auprès des porteurs de projets, qu'il soit positif ou négatif.



Thèmes à aborder en priorité :

Les thèmes ne sont pas classés par ordre de priorité.

1. Desserte forestière

→ Il faut pouvoir entrer dans les forêts. Une bonne desserte forestière est la base de cette problématique. Cela a été démontré au cours de l'hiver et du printemps 2013 : il a été possible de travailler environ trois semaines de plus sur les parcelles assainies que sur les autres.

→ Il n'y a pas assez de financements pour aider les propriétaires forestiers à mettre en place des dessertes correctes. Les rares aides qui existent sont à hauteur de 40%, vu les montants financiers que représentent les travaux de desserte, il faudrait que les aides atteignent au moins 60%.

De plus, la trésorerie du propriétaire ne lui permet que très rarement de pouvoir avancer les frais. Aujourd'hui les aides sont reçues après coup, sur facture. Il faudrait qu'au moins une partie de l'aide puisse être perçue avant les travaux, sur devis.

Les demandes de subventions sont très complexes et de fait, la subvention peut mettre des années avant d'être versée. Il faut absolument simplifier les démarches.

2. Mécanisation

→ Mobilisation du petit bois feuillu :

La mécanisation est en retard sur ce genre de bois. Idée de projet : Peut-on envisager un outil adaptable aux machines ? Il faudrait établir un cahier des charges et mettre en place un prototype pour un "engin porte-outil multitâches" qui éviterait le tassement des sols en forêt. Voir forêt-entreprise n°214, voir les pages 9 et 10.

→ Pour inciter les propriétaires à mobiliser plus de bois, la diminution des coûts d'exploitation serait un bon levier. La mécanisation pourrait le permettre.

→ Voir projet du FCBA Limoges. Pour l'instant le projet est plutôt confidentiel car des brevets sont en jeu. Pour plus de renseignements : [Voir site Internet.](#)

→ L'objectif est de moderniser la mécanisation pour ne pas faire sortir uniquement des petits bois mais aussi des moyens et éventuellement gros bois.

→ Il n'y a que la France qui a besoin de mécanisation dans des peuplements feuillus. Il faut donc ADAPTER la mécanisation à nos enjeux locaux.

→ Le prix des machines est très élevé et il est difficile, actuellement, de rentabiliser les machines. Voir [Appuis aux ETF](#)

→ Si, à cause de la météo (hivers 2013 et 2014), on a moins de temps en forêt, il y a d'autant plus besoin de performance. La mécanisation est donc un enjeu majeur.

→ Inciter les propriétaires forestiers à faire des cloisonnements.

3. Appuis aux ETF

→ Les exploitants manquent de sous traitants. Il y a besoin d'un appui aux ETF, notamment les mécanisés. Ce problème est fortement aggravé à cause des hivers 2013 et 2014.

Même sans les conditions climatiques difficiles de 2013 et 2014, les bûcherons sont en déclin depuis des années et la mobilisation est de plus en plus difficile.

Arbocentre a mené une action auprès de la MSA pour retarder voir annuler les cotisations des ETF qui a été acceptée. Et auprès des banques pour échelonner les remboursements. Les banques ont été compréhensives mais traiteront les dossiers au cas par cas.

→ Il faut prendre en compte la saisonnalité des ETF.

→ Les projets cautionnés par l'ADEME demandent 250 MT de BE supplémentaire. On a 1 an et demi pour doubler les effectifs alors que le nombre d'ETF régresse d'années en années. Les projets CRE sont en total inadéquation avec le contexte de la filière.

Réponse de l'ADEME :

"L'ADEME ne cautionne pas des projets, elle les subventionne. Entre 2009 et 2013, la demande en bois énergie, hors particuliers, en région Centre a cru d'environ 300 000 tonnes dont 60 000 tonnes dues à des chaufferies subventionnés par l'ADEME. Entre 2013 et 2015, la demande en bois énergie, hors particuliers, en région Centre va croître d'environ 500 000 tonnes supplémentaires dont 70 000 tonnes dues à des projets subventionnés par l'ADEME. Bien que n'ayant contribué que modestement à cette forte hausse, l'ADEME animera, dès la clôture des travaux de ce groupe en juin 2014, une étude pragmatique visant à mettre en œuvre un accompagnement des modalités d'approvisionnement de ces nouveaux équipements, afin qu'ils tendent à structurer la filière forêt-bois dans sa globalité et non le contraire."

→ Ce problème est avant tout structurel.

Les industriels qui ont la capacité d'investir pourraient-ils acheter les machines d'exploitation forestière et les mettre à disposition de leurs sous-traitants ? De plus, peuvent-ils employer les ETF plutôt que de les laisser auto-entrepreneurs ?

Il faut prendre exemple sur l'agriculture pour la gestion commune du matériel.

4. Sortir plus de bois

Le compte-rendu en général montre que la demande est de plus en plus importante. Le "titre" du groupe de travail devrait en tenir compte. Il est donc simplement passé de : "Mobiliser les bois durablement" à "Mobiliser plus et durablement les bois".

5. Incitation (financière) du propriétaire à la mobilisation

→ Les particuliers n'ont pas de garanties bancaires. Ils ne peuvent pas amener de traites à la banque. Ces dernières connaissent d'ailleurs très mal la filière forêt-bois.

→ Il faut une nouvelle politique pour inciter les propriétaires à replanter et à mobiliser : reconstituer une sorte de FFN.

Il faut inverser la tendance de la politique forestière : moins de contraintes et plus d'incitations. Arrêter la politique "punitif" !

→ Les cours de bois ne bougent pas alors que le niveau de vie augmente, c'est une des raisons qui démotive les propriétaires à mobiliser du bois.



→ Aujourd'hui le critère majeur qui motive le propriétaire à mobiliser du bois est la peur du déperissement.

→ Le projet des visites conseils s'inscrit dans cette optique de motivation des propriétaires forestiers.

→ Les aides et modes de financements pour la desserte sont aussi un enjeu de ce thème. Voir [Desserte forestière](#).

→ Faciliter le regroupement foncier pour dépasser le stade du petit morcellement. L'objectif est d'être plus efficace dans la petite propriété forestière (formule nouvelle à inventer ou actions à mener pour le regroupement, notamment auprès des notaires, juristes, ...).

6. Stocks tampons

Les industriels de la filière manquent de bois et manquent de stocks. Que ce soient les scieries, le bois industrie, etc... Tout le monde manque de stock. Ceci est en partie dû à la météo qui empêche d'entrer dans les bois.

Même lorsque la météo n'est pas capricieuse, les parcs à grumes sont limités et les entreprises aussi.

Une solution serait de créer des "stocks tampons" entre les producteurs et les industriels. Créer des "aires de stockage" en forêt, mais accessibles en tous temps (ex : places de dépôt).

Il faut un accord entre propriétaires et industriels car ces stocks ne peuvent pas être portés uniquement par le foncier forestier.

Une mutualisation des stocks tampons entre les propriétaires forestiers est également conseillée.

Organisation

1. Remarques

→ Il faut communiquer plus sur la filière-bois pour la faire connaître de tous. Parler de la forêt et du bois partout où l'on peut !

→ Est-ce qu'on ne demande pas trop peu dans les financements ? Si on demandait ce dont on a réellement besoin, donc beaucoup de fois plus que ce qui nous est attribué, les financeurs comprendraient peut-être mieux la déception des participants et les besoins de la filière. On est une filière porteuse d'emplois, il faut la valoriser !

2. Organisation des futures réunions et proposer des projets :

1) Commencer par mail à proposer des projets

Si vous voulez soumettre un projet au groupe,

- envoyez-le par mail à Magali Lambert : magali.lambert@crpf.fr

- **avant vendredi 14/03/14***

- le projet doit être décrit en 3-4 lignes



2) Choix des projets

- Le groupe va ensuite discuter par mails et téléphone sur la pertinence et l'importance des projets.
- Au bout de 2 semaines, soit le **vendredi 28/03/14***, 3-4 projets maximum auront été sélectionnés

3) Approfondissement des projets sélectionnés

- Les porteurs des projets sélectionnés auront 1,5 semaine pour approfondir leurs projets afin de les présenter au groupe.

4) Amélioration des projets

Lors de la prochaine réunion,

- les porteurs de projets présenteront en détails leur projet au groupe
- les projets seront améliorés grâce à la participation de tous les membres du groupe

Cette organisation permet aux porteurs des projets non retenus de ne pas perdre de temps pour rien et aux projets d'être le fruit d'une réflexion commune à tous les participants.

3. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu **le mardi 8 avril à 9h à Arbocentre**. Les horaires seront :

- Accueil à partir de 8h50
- Début de la réunion à 9h
- Fin de la réunion à 12h

Les participants ont choisi Orléans comme ville de réunion.

Contact

Pour toute question ou remarque, vous pouvez me contacter.

Magali Lambert :

Tel : 02.38.53.93.19 / 06.29.91.50.44

Mail : magali.lambert@crpf.fr

* Les dates peuvent changer en fonction de la date de réunion choisie par le groupe

